

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Du Mercredi 4 Juillet 2018

Sous la présidence de Monsieur le Maire : Hervé HERTAULT

Présents :

Claire FERTE, Dominique FIQUET, Ludovic JOVENE, Nicolas JUMEAUX, Jean-Marc KOWALSKI, Bernard LEVEQUE, Véronique LUSARDI, Christian MAUPEU, Jean-Pierre METTENDORFF, Antoine OSTER, Louis PERDOMO.

Absents :

Michèle LEROY	pouvoir	Claire FERTE
Thierry SANCHEZ	pouvoir	Hervé HERTAULT
Virginie LOFFI		

Secrétaire de séance :

Louis PERDOMO

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 25 mai 2018.

Aucune remarque n'a été faite, il est approuvé à l'unanimité.

2) Droit de préemption.

Aucun droit de préemption n'a été présenté.

3) Convention d'Adhésion au service prévention et santé au travail.

La convention qui nous lie avec le CDG02 relative au service de la médecine préventive au travail dont toute collectivité doit disposer expire au 31 décembre 2018.

Le Conseil Municipal délibère et approuve le renouvellement de la convention qui prendra effet au 1^{er} janvier 2019.

4) Régime indemnitaire des agents.

Le régime d'indemnitaire IAT est remplacé par le RIFSEEP *ou Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel*. C'est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'Etat. Il permet d'ouvrir 2 catégories de primes : l'IFSE qui remplacera IAT et le CIA –*Complément Indemnitaire Annuel*- versé après entretien individuel.

Le Conseil municipal délibère pour ouvrir ce régime aux agents titulaires cela permettra de maintenir leur rémunération antérieure par l'IFSE.

5) Point sur les travaux en cours.

Effacement de réseaux :

La prochaine tranche programmée initialement pour le 1^{er} semestre 2018 débutera prochainement. La réunion de coordination et les tracés ont déjà eu lieu. Les travaux d'enfouissement seront effectués en même temps que ceux pour le déploiement de la fibre.

Les travaux du réseau haut débit par fibre optique se termineront fin octobre pour une mise en service après contrôles et essais en février 2019. Deux réunions publiques de présentation des possibilités qu'offrira le haut débit et des conditions d'accès seront organisées entre novembre et janvier.

Place de la mairie :

Le projet de l'aménagement de la place de la Mairie se poursuit après rénovation, fermeture et réaffectation du préau.

Pour la partie VRD (pavage, enrobés, trottoirs...) suite à l'appel d'offre, les plis ont été ouverts en commission d'appel d'offre le 27 juillet à 18h30.

3 entreprises sur 4 consultées ont répondu.

Ent EIFFAGE pour 89293€ HT

Ent RVM pour 82700€ HT

Ent CROQUET pour 82024€ HT

Ent DEGRIPPES n'a pas répondu.

Un surcoût de 14000 € par rapport à l'estimation du bureau est constaté.

Le 4 juillet à 18h, la commission d'appel d'offre s'est réunie pour évaluer les offres avec l'aide du bureau d'étude. Après l'étude des dossiers (notation 60% prix et 40% mémoire technique) l'entreprise CROQUET obtient la meilleure note.

Afin de ne pas trop dépasser le budget prévisionnel, la commission demande d'étudier la possibilité de faire un avenant au marché pour retirer 2 lignes (escalier de 3 marches de la place vers le trottoir et pots à fleurs).

Le conseil délibère favorablement pour attribuer le marché à l'entreprise CROQUET et mandate le maire pour signer l'ensemble des pièces afférentes.

Les subventions suivantes sont validées (pour le projet total, place + préau)

DETR dossier initial 25695 € Dossier complémentaire 17958.6 €

CDDL 16200 €

APV 2730 €

Fond de concours CCRV 6000 €

Total de subvention de 68583.6 € - prévisionnel de dépense de 111 777 € HT

Acquisition de la voiture

nous avons reçu les notifications de subvention.

Subventions DETR 6085 € et CDDL 2754 €

Achat HT 11996 €

6) Fusion des Syndicats des Eaux.

Actuellement Berny-Rivière adhère au Syndicats des Eaux de la région de VIC sur AISNE. Au vu des réglementations du Grenelle de l'Environnement, de la loi NOTRE et de la volonté de garder la maîtrise de la gestion de l'eau, compte tenue des études effectuées sur l'impact de la qualité et la quantité des eaux pour les prochaines décennies la Fusion de plusieurs syndicats est proposée pour le 1^{er} janvier 2019. Cette fusion permettra de regrouper tous les points de productions, de connecter tout le réseau et d'appliquer des technologies avancées de production d'eau.

Le Conseil Municipal délibère et accepte la fusion du Syndicat des Eaux de la région de VIC sur AISNE au sein du nouveau Syndicat des Eaux du Soissonnais et du Valois (SESV). Les communes de moins de 800 habitants seront représentées par un membre titulaire et 1 membre suppléant au Conseil du syndicat.

Le SESV regroupera les syndicats des eaux :

De Fleury, de la vallée de la Vesle, du sud de Soissons et du Nadon, de la région de Morsain, de Montgobert, des communes de Launoy et Grand-Rozoy, de la région de Vic-sur-Aisne, de Vivières et Mortefontaine

Le SESV rassemble 77 communes, 33000 habitants, 15000 abonnés, 730 km de réseaux, 23 points de production, 10 stations de traitement et 56 ouvrages de stockage. Il emploie 13 équivalents temps plein pour un montant de recettes de 2.2 M€.

7) Questions diverses.

Réglementation de la circulation sur les chemins

Conformément aux décisions prises au Conseil du 25 mai 2018, afin d'assurer la sécurité un arrêté d'interdiction de circulation des véhicules à moteur (sauf exploitants) a été pris pour 4 chemins transversaux.

Chemin et Sente Libera –Chemin de la fontaine St Anne- Ruelle PINONGEE –
Chemin de VAUX à CONFRECOURT.

Des panneaux sont en cours d'installation.

Prochaine Rentrée Scolaire

Vendredi 22 juin a eu lieu le Conseil d'Ecole

Pour la rentrée il y a 111 Enfants d'inscrits.

La répartition des effectifs est :

Classe St CHRISTOPHE 1	PS : 15	MS : 9	soit 24 Elèves
Classe St CHRISTOPHE 2	MS : 6	GS : 5	CP : 9 soit 20 Elèves
Classe BERNY 1	CE1 : 16	CE2 : 6	soit 22 Elèves
Classe BERNY 2	CE2 : 10	CM1 : 13	soit 23 Elèves
Classe BERNY 3	CM1 : 6	CM2 : 16	soit 22 Elèves

Mardi 26 juin a eu lieu le Conseil du Syndicat Scolaire.

Les tarifs de la cantine sont reconduits soit :

5,20 €/repas pour les deux premiers enfants et 4.2 € à partir du 3^{ème} enfant de la famille.

Suite à l'ouverture de la 5^{ème} classe à BERNY, les activités périscolaires se dérouleront dans la petite salle du foyer rural.

La grande baie vitrée de la cantine favorise un réchauffement excessif de la salle : la commune va rechercher une solution pour améliorer cette situation.

Le jury des « Villages fleuris » passera le 21 août à 16h30, une opération nettoyage durant la semaine précédente est souhaitable. Chacun selon sa disponibilité peut y participer, l'organisation se fera librement dans le secteur et le moment souhaité.

Le camion de ramassage des ordures ménagères n'a pu passer ruelle Moinet à cause d'un véhicule mal stationné. Un rappel à la nécessité du bon stationnement a été fait dans toute la rue.

La question de l'installation des compteurs Linky a été évoquée.

Il a été rappelé que la pose de ce type de compteur est de la responsabilité du fournisseur d'électricité (SICAE) et qu'elle est rendue obligatoire dans le cadre d'une directive européenne pour une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie

8) Dates à retenir

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Vendredi 31 Août 2018 à 20h30.

ALSH du lundi 9 Juillet au vendredi 27 Juillet 2018

Samedi 14 juillet Concours de Boules et Animations au terrain MultiSports.

Cinéma « Le Doudou » lundi 3 Septembre à 20h30.

Fête Communale 7-8-9-10 Septembre

Concert à l'église de Berny-Rivière Vendredi 7 Septembre à 20h30.

Repas « Jambon à l'Os Rôti » Samedi 8 Septembre à 19h30.

Fête Foraine Dimanche avec lâcher de Ballons et Animations dès 14 h.

Lundi clôture de la fête.

Les Foulées des Hodelots Dimanche 16 septembre au matin.

Séance levée à 22h.